



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration préalable FSU 22 au CTSD du 10 février 2022

Monsieur le directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

Les données statistiques et les recherches sur l'impact de la crise sanitaire sur les apprentissages évoquent toutes un creusement des inégalités scolaires. Le monde enseignant dans son ensemble fait le constat d'une difficulté accrue des apprentissages, d'une perturbation du rythme de travail en classe depuis le début de la crise. Quels moyens le ministère a-t-il débloqué pour traiter des conséquences scolaires de cette crise sanitaire ? Aucun ! Le ministre, aveugle au réel des écoles, a poursuivi comme si de rien n'était le train de ses réformes régressives et n'a créé aucun poste supplémentaire pour la carte scolaire premier degré 2022.

Les nouveaux moyens sont déployés grâce à la réforme du concours et aux 4050 enseignant-es stagiaires à temps complet dans les écoles. Pourtant, depuis l'année passée, ce sont plusieurs centaines de précaires qui ont été recruté-es partout en France pour palier au déficit structurel de personnels dont l'école souffre.

Les dotations permettront tout juste de répondre aux priorités ministérielles la finalisation du plafonnement à 24 élèves, la poursuite du dédoublement des classes de GS en éducation prioritaire et l'amélioration des décharges de direction pour 20% des écoles seulement.

Malgré la baisse démographique, cela ne permettra ni d'abaisser significativement les effectifs dans toutes les classes ni d'assurer les remplacements indispensables, particulièrement en cette période de pandémie. Autant de faits qui viennent contredire le discours gouvernemental sur la "priorité donnée au primaire".

Pour la FSU-SNUipp 22, l'école doit bénéficier d'un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel, la dotant des moyens nécessaires à son bon fonctionnement : moyens de remplacement, baisse d'effectifs dans toutes les classes, reconstitution des RASED... Force est de constater que nous sommes loin du compte.

L'état doit engager les moyens de permettre le gel de toutes les fermetures de classe, de permettre toutes les ouvertures pour les écoles en croissance et la création des postes nécessaires d'ULIS école et de psychologue de l'Éducation nationale.

En outre, pour un département comme le nôtre et connaissant le prix du dualisme scolaire, les fermetures en milieu rural et en RPI ont un impact important sur le maillage territorial du Service public d'Éducation. Comme les autres services publics, sa présence avec les moyens afférents contribue à ce que de petites communes puissent rester attractives auprès des jeunes parents. Vous ne l'ignorez pas, ces dernières ont souvent fait le choix d'investir de façon conséquente dans l'école publique.

Vous aviez proposé à l'issue du premier CTSD du 3 février 2022 d'annuler 5 fermetures. Nous avons défendu ces maintiens de classe et prenons acte de ces décisions positives. Mais avec une dotation en poste nulle pour notre département, ce sont autant de nécessaires créations de poste de remplaçant·e qui sont annulées.

Aujourd'hui, la FSU 22 défendra à nouveau les mêmes demandes non satisfaites. En particulier, les demandes de maintien de classe dans les RPI Bréhand/Moncontour, Hénansal/Quintenic, Plélo/Trégomeur, en école primaire, les demandes d'annulation de fermeture à Rostrenen, Louargat, Vieux-Marché, Plésidy, Bourbriac, Lamballe Beaulieu et Ploumilliau. En élémentaire, le maintien de la classe à Plœuc-L'Hermitage sera à nouveau demandé.

Nous répèterons aujourd'hui nos propos du 3 février : aucune classe accueillant un dispositif ULIS ne devrait subir de fermeture de classe, dès lors que sa moyenne globale s'inscrit autour de 20 élèves par classe, ceci afin de permettre les conditions d'une inclusion correcte des élèves en situation de handicap.

Selon nos informations, vous avez décidé d'annuler deux fermetures à nouveau : à Plérin Harel de la Noë, s'agissant d'une école accueillant une ULIS, et afin d'éviter une moyenne de 23 élèves après fermeture, il s'agit d'un choix pertinent. Sans oublier les promesses faites à la mairie et aux conseils d'école de ne pas fermer une classe suite à la fusion des écoles. Mais pourquoi dans ce cas fermer dans des écoles où sont implantées des ULIS, comme à Plœuc-L'Hermitage et à Lamballe Beaulieu ?

A Plélo, permettre à l'école de prolonger sa dynamique de croissance retrouvée est une sage décision. Evidemment, nous ne manquerons pas de vous demander où vous êtes allé chercher ces deux moyens.

Par ailleurs, il n'est ni normal ni acceptable de ne jamais tenir compte dans les opérations de carte scolaire des élèves enfants du voyage. Ce sont les mêmes écoles qui chaque année les accueillent. Elles savent prévoir à peu de chose près ces effectifs supplémentaires, qui pourtant ne sont jamais pris en compte. S'agirait-il d'élèves qui compte moins que les autres ?

La FSU-SNUipp 22 persistera à exiger des ouvertures comme en primaire à Plouha monolingue, à Plerneuf, à Dinan dans les écoles des Fontaines et de la Garaye et au Mené Est sur le site du Gouray. Hélas, les dédoublements de classe y ont pour effet pervers d'obliger à une répartition avec deux classes de cycle 3 à 28 élèves dans une REP rurale isolée.

Pour ce même secteur du Mené en Education prioritaire, et sans contrecarrer une autre implantation ailleurs, la création d'une ULIS école devrait s'imposer avec 24 élèves d'âge primaire en attente d'ULIS, sans oublier qu'à Plénée Jugon, 10 élèves sur 12 viennent du Mené !

Le sujet de l'inclusion scolaire est suffisamment important pour que l'académie et le département lui accordent les moyens nécessaires et attendus.

La FSU-SNUipp 22 vous remercie de votre attention